

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 14 (1893)
Heft: 9

Artikel: Chronique de l'esclavage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

entente qui serait à la veille d'intervenir entre l'Allemagne et l'Angleterre au sujet de la frontière anglo-allemande du Cameroun au-delà de Yola, qui irait rejoindre le cours du Chari peu avant son embouchure dans le lac Tchad, nous paraissent ne reposer sur aucun fondement sérieux.

D'après une dépêche de Cologne du 22 août, la Société coloniale allemande a envoyé à M. de Caprivi un mémoire, dans lequel elle proteste contre la ligne d^e délimitation du Cameroun, arrêtée de concert avec la France. Elle ajoute que l'Allemagne doit faire sentir son influence politique en Afrique, et qu'elle prépare elle-même une expédition privée dans l'intérieur des terres.

Le gouverneur de la Guinée anglaise a conclu, le 15 août, un traité avec les Ibadans, sur les confins du Dahomey. Ce traité confirme le traité signé le 3 février, et stipule, en outre, qu'un résident britannique sera établi dans le pays avec des troupes britanniques, que des terres seront données aux officiers et aux soldats du corps d'occupation; que des terrains seront concédés pour la construction éventuelle d'une ligne de chemin de fer.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

A l'occasion d'une interpellation dans la séance du 3 août de la Chambre des Communes, Sir Edward Grey a donné des explications sur la traite en **Tripolitaine** et en **Égypte** : Nous n'avons aucune raison de croire, a-t-il dit, que la traite des esclaves se fasse sur une grande échelle dans le golfe de la Grande Syrte et dans les ports avoisinant Tripoli. Au mois de mai passé, le consul de Benghazi a signalé quatre cas de traite d'esclaves. Le premier se rapporte à une esclave embarquée dans des circonstances suspectes. Dans chacun des deux cas suivants, les marchands d'esclaves, trouvés coupables, ont été condamnés à la prison; dans le quatrième cas, le consul a demandé au gouvernement une enquête complète. Les quatre cas portent seulement sur dix-sept esclaves.

Quant à l'Égypte : la traite des esclaves, a-t-il déclaré, est illégale en Égypte, où elle est rigoureusement punie; mais la possession d'esclaves n'est pas un délit : toutefois les esclaves ont le droit de réclamer leur liberté par l'intermédiaire du bureau de manumission, comme ils le font de temps en temps. Si d'un autre côté on n'apporte pas de nouveaux esclaves, l'esclavage tend à disparaître. Les esclaves sont employés aux travaux agricoles et domestiques.

Le *Bulletin* de la Société anti-esclavagiste d'Italie a publié les informations suivantes sur la traite dans la **Mer Rouge**. Le chevalier Pestalozza, informé qu'une caravane d'esclaves, venue de l'intérieur était

arrivée à Galaassa, localité située un peu au nord de Beilul, dépêcha immédiatement une chaloupe avec quelques askaris du détachement d'**Assab**. Notre embarcation, arrivée pendant la nuit à Galaassa, y captura un boutre muni d'une patente de Loheïta, en partance pour la côte d'Arabie, avec quarante esclaves, dont trente filles et dix garçons presque tous au-dessous de quinze ans. Furent faits prisonniers : neuf hommes, comprenant l'équipage, et les cinq conducteurs de la marchandise humaine. Le boutre capturé, conduit par nos gens, arriva à Assab le lendemain matin, et la mission catholique demanda et obtint d'adopter tous les esclaves. Le gouverneur loua fort le commissaire pour sa brillante opération et accorda un subside extraordinaire à la mission, ne jugeant pas possible de réndre ces malheureux enfants à leurs familles. Les cinq marchands d'esclaves et l'équipage du boutre capturé seront envoyés à Massaouah pour être jugés par le tribunal militaire, conformément à l'arrêté royal de 1886, qui déclare le tribunal de Massaouah compétent dans tous les faits qui se rapportent à la traite. Les pauvres petits esclaves sont, pour la plupart, des Choans; ils proviennent de l'Aouasch méridional, d'où ils ont été probablement enlevés par les Gallas. Nul ne peut s'imaginer quelles souffrances a supportées cette caravane d'êtres humains qui, pour arriver à Beilul, ont dû certainement traverser pendant des dizaines de jours de marche, des déserts affreux, sous un climat si différent de celui de leurs montagnes, liés deux à deux et attachés à une planche pour les empêcher de fuir. Ces petits esclaves, devaient sans doute être dirigés de Beilul sur quelque port d'Arabie, vers Moka ou Hodeïda. Les quarante enfants Choans enlevés par l'autorité italienne aux cinq marchands d'esclaves qui voulaient les transporter en Arabie, ont été confiés à l'Association nationale de secours des missionnaires italiens.

Mgr de Courmont a communiqué à S. Em. le cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, les informations suivantes sur la traite à **Zanzibar**. Pour se dissimuler davantage et s'opérer avec plus de précautions, la traite ne semble pas en baisse. Les ports d'embarquement, surveillés par les Anglais et les Allemands, ne laissent pas de recevoir des embarcations de négriers qui, souvent avec une audace et un bonheur inouïs, transportent des esclaves, sous le nez des guetteurs les plus avisés. Ainsi, en pleine rade de Zanzibar, des étages supérieurs de notre hôpital, on voyait passer chaque matin, jusqu'à ce que nous eussions averti la police, un canot manœuvré par deux rameurs, et au fond duquel étaient étendus et dérobés aux regards, des noirs conduits en ville pour être

vendus. J'ai signalé à différentes reprises, des opérations de traite dans des rapports adressés à S. Em. le cardinal préfet de la Propagande. En mars dernier, S. Em. avait bien voulu m'accorder une subvention de 38 000 fr. pour secourir les noirs libérés, rachetés par nous, ou à nous remis par les consuls. Deux cent soixante-quatre noirs libérés et pris à notre charge en moins d'un an, voilà un chiffre qui explique l'étendue de nos besoins.

Il y a trois mois, le *Daily News* publia une lettre du secrétaire de la British and Foreign Anti-Slavery Society, dont les conclusions étaient que chaque année, étaient emmenés de **Zanzibar** et des ports du voisinage de 40,000 à 50,000 esclaves. A ce sujet, M. Rodd, faisant les fonctions de Consul général britannique à Zanzibar, a fourni à lord Rosebery des renseignements qui viennent d'être publiés dans un document remis au Parlement. Où sont emmenés ces esclaves? demande M. Rodd. La population totale de l'île a été estimée à 200,000 habitants, chiffre probablement trop élevé. Sans doute, il existe un trafic d'esclaves clandestin entre les îles de Zanzibar et de Pemba, et la côte. Les jours de calme, on peut en exporter du continent dans des canots, un ou deux à la fois, et les débarquer dans les îles; mais ce petit trafic local rendu difficile par la vigilance des autorités, et par le fait que les esclaves apprennent bien vite qu'ils peuvent obtenir justice, n'implique pas qu'ils aient à souffrir de plus mauvais traitements que ceux qu'entraîne généralement l'état de servitude, si peu, en réalité, que dernièrement, un certain nombre d'indigènes de l'intérieur devenus pauvres se sont volontairement offerts comme esclaves à la côte. Ce n'est évidemment pas, dit M. Rodd, ce petit trafic local ou cet échange d'esclaves, que l'auteur de la lettre du *Daily News* avait en vue en parlant des milliers d'esclaves exportés annuellement de Zanzibar. Il devait viser les Arabes qui descendent du golfe d'Oman et du golfe Persique en vue de se procurer des esclaves à Zanzibar. S'il en est ainsi, dit M. Rodd, je ferai remarquer que les dhows arabes qui viennent trafiquer à Zanzibar ne peuvent faire qu'un voyage par année. Elles profitent de la mousson du N.-E. pour apporter à Zanzibar des dattes, des requins séchés, et elles retournent vers le Nord, en avril, dès que commence la mousson du S.-O. qui règne pendant l'autre moitié de l'année. C'est pendant le mois d'avril et une partie de mai, quand le vent leur permet de partir, et alors seulement, qu'elles cherchent à emmener des esclaves au golfe Persique. Elles arrivent à Zanzibar, principalement pendant les mois de février et de mars. En prenant toutes les dhows de toutes grandeurs, petites et grandes, venues cette année à

Zanzibar des ports de la mer Rouge, de Mascate et du golfe Persique, les registres du port en indiquent 14 pour février et 37 pour le mois de mars. Ces chiffres comprennent les barques des marchands hindous et toutes celles qui sont venues directement des ports du Nord quels que soient leurs points de départ. Il n'est pas douteux qu'un certain nombre d'entre elles n'aient cherché à opérer des chargements d'esclaves pour l'Arabie.

Le journal anglais *Christian* annonce que la répression du commerce des esclaves a fait, ces temps-ci, de réels progrès dans la région du lac **Nyassa**, et cela grâce aux efforts déployés par le représentant du gouvernement allemand. D'après les dernières nouvelles, communiquées par le Rev. Horace Waller, membre du Comité de l'Anti-Slavery Society, le major Wissmann, à bord de son excellente canonnière, dirige tout spécialement son attention sur les trafiquants qui, de l'intérieur, s'efforcent de pourvoir aux demandes venant de la côte. Il est parvenu à s'emparer d'une fameuse embarcation arabe, qui servait à transporter les esclaves à Deep Bay, soit de la rive ouest à la rive est du lac. Dans une expédition sur terre ferme, il a attaqué un convoi d'esclaves et a réussi à mettre en liberté un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants, tout en faisant prisonniers leurs conducteurs souahelis. L'Angleterre va s'associer à cette œuvre; elle prépare une canonnière qui prêterá son concours aux forces allemandes; mais, dit le *Christian*, le gouvernement britannique pourrait faire bien plus et bien mieux en ordonnant aux tribunaux des protectorats de Zanzibar et du Nyassaland de refuser à l'esclavage toute reconnaissance légale dans ces pays.

Le Comité de la **Société anti-esclavagiste allemande** a reçu un télégramme lui annonçant que le lancement du vapeur le *Wissmann*, à Mpimbi, sur le Nyassa, a réussi et qu'il est arrivé le 16 juin à Port-Johnston, au sud du lac, où il sera muni de sa chaudière et de sa machine. Les commissaires du gouverneur de l'Afrique orientale allemande et du Comité anti-esclavagiste allemand, les lieutenants Prince et Wyneken sont arrivés le 23 juin à Port-Johnston. D'après les nouvelles qui leur sont parvenues, le major von Wissmann devait être parti pour le Tanganyika.

Des lettres particulières ont permis à l'*Indépendance belge* de donner un récit assez détaillé de la victoire remportée à **Riba-Riba**, par le commandant Chaltin, sur les Arabes esclavagistes. Il avait quitté Bena-Kamba au commencement de mai, à la tête de forces imposantes et se dirigeait sur Riba-Riba, lorsque, arrivé à 20 kilomètres environ de cette

agglomération arabe, il eut à franchir une rivière dont il trouva les bords hérissés des fusils des Arabes décidés à s'opposer à son passage. Malheureusement, il ne disposait d'aucune embarcation pour traverser le cours d'eau, et c'est en vain qu'il fit faire des battues dans le voisinage pour en trouver. Il s'avisa alors de chasser à coups de canon les Arabes qui lui barraient le passage. En cela, il fut brillamment secondé par un Américain, M. Mohum, consul général des États-Unis au Congo. M. Mohum, jeune homme de 30 à 32 ans, qui a fait d'excellentes études militaires aux États-Unis et a occupé un grade dans l'armée de l'Union, avait spontanément offert son concours au commandant Chaltin pour combattre les Arabes marchands d'esclaves. M. Chaltin confia à son généreux allié le commandement de son artillerie et le combat s'ouvrit. Il fut très chaud; les Arabes, bien armés, luttèrent avec opiniâtreté. Mais peu à peu des trouées se faisaient dans leurs rangs et ils furent finalement obligés de battre en retraite, laissant dix fois plus de monde sur le terrain que leur fusillade n'avait fait de victimes. Le temps leur resta, toutefois, d'enterrer leurs morts et d'emporter leurs blessés, l'expédition Chaltin, privée de canots, étant incapable de se mettre à leur poursuite.

Cependant, le chef de l'expédition, décidé à poursuivre son avantage, ne tarda pas à trouver le moyen de traverser le fleuve. Avec les matériaux que lui fournissaient les bois et forêts du voisinage, il fit construire un vaste radeau dont la confection occupa naturellement plusieurs jours, mais qui devait résoudre la difficulté. Ce fut sur ce radeau que l'expédition tout entière franchit l'obstacle fluvial. Et bientôt elle faisait son entrée dans Riba-Riba. Elle trouva la ville arabe en ruines. Les Arabes, avant de l'abandonner à l'approche de leurs vainqueurs, y avaient mis le feu, en avaient détruit toutes les plantations, tout saccagé, tout rasé. « Riba-Riba, » disait un témoin oculaire, « ressemblait à un petit Moscou devant une grande armée. » Sur une place tout à fait déserte, un spectacle atroce s'offrit à la vue de l'expédition. A un poteau fiché en terre étaient attachées deux mains coupées, — deux mains de blanc, — celles, probablement, d'une des victimes du massacre de l'expédition Hodister! On conçoit l'amertume des souvenirs évoqués chez les Belges par ce tableau de la cruauté des Arabes. En revanche, l'expédition trouva quantité d'armes et de poudre abandonnées par l'ennemi.

Les Arabes étant en pleine déroute, M. Chaltin supposa avec raison qu'ils avaient dû se replier sur les **Stanley-Falls**, car les brillantes victoires du lieutenant Dhanis les avaient apparemment refoulés du Sud au Nord. Il avait deviné juste. Au moment même où il se livrait à ces

conjectures, les Arabes se concentraient aux environs des Stanley-Falls, avec l'intention de tenter un suprême effort contre l'État du Congo de ce côté. Le commandant Tobbak, résident des Stanley-Falls, avait été prévenu et prenait toutes ses précautions; mais, cerné par des forces très supérieures, il allait être débordé et venait d'envoyer un message vers le commandant Chaltin pour lui demander du secours.

Un nouveau courrier a apporté des détails très complets sur la victoire remportée contre les Arabes aux Stanley-Falls par le commandant Tobbak et le commandant Chaltin. Déjà celui-ci se dirigeait de Riba-Riba vers les Falls par le Lomami, où il s'était embarqué avec son expédition à bord de deux vapeurs. En deux jours, il descendit le fleuve jusqu'à son embouchure et s'arrêta en face du camp de Basoko. Il n'avait pas touché la rive qu'on lui apportait le message du commandant Tobbak, le priant de venir à son secours, les Falls étant menacées, comme Chaltin l'avait pressenti. Le soir même, Chaltin fit transporter dans le camp de Basoko les impotents et les malades (ceux-ci assez nombreux, la variole ayant décimé les rangs de l'expédition). Puis, le lendemain, dès l'aube, il se rembarqua avec ses forces valides pour les Falls, où il arriva après quatre jours de navigation, dans la nuit du 17 au 18 mai. Il n'était que temps : la situation des Falls était des plus précaires.

Les hostilités contre la position des Stanley-Falls avaient été engagées par les Arabes depuis cinq jours. Tobbak avait, du reste, depuis quinze jours, vu les Arabes fondre des balles, couper des lingots, renvoyer leurs femmes et leurs enfants au loin dans les terres, procéder enfin à tous les préparatifs d'un coup de main. Il avait réuni les chefs arabes pour leur demander à brûle-pourpoint leurs intentions. Les Arabes protestèrent de leurs dispositions pacifiques et déclarèrent même qu'ils n'étaient armés jusqu'aux dents que parce qu'ils se trouvaient réunis pour manger la soupe ensemble. Craignant que l'entrevue ne tournât tragiquement, et, de plus, que les Arabes ne parvinssent à le surprendre, Tobbak se retira avec ses forces dans la partie la mieux fortifiée de la station des Falls, sur la rive droite du fleuve, ne laissant que trois ou quatre hommes dans l'île, avant-poste de la station, comme éclaireurs. Dès le lendemain, les Arabes s'installent de vive force dans les factoreries des Sociétés belges et hollandaises établies dans la région; et le 15 ils ouvrent le feu contre un village indigène des environs, tout dévoué à l'État du Congo. Ils y font de nombreux prisonniers; puis se portent contre la station des Falls elle-même, l'assiègent de toutes parts et ouvrent le feu contre la garnison. Très nombreux, tandis que les agents

de l'État libre disposaient de forces minimales, ils faisaient preuve de la plus grande audace. Commandés par Rachid, le gendre de Tipo-Tipo, ils avaient reçu des recrues et des renforts de tous les villages environnants, et menèrent leur attaque avec la plus grande violence.

Néanmoins elle fut repoussée par les forces de la station commandées ce jour là par le sergent Van Lier. Les Arabes laissèrent 25 hommes sur le terrain.

Du côté de la garnison, on releva 4 hommes tués et 8 blessés. La bataille avait duré jusqu'à la nuit. Le 16 et le 17, toutefois, les Arabes revinrent à la charge avec une nouvelle furie. A plusieurs reprises, ils devinrent maîtres de la station dont la garnison les délogea, toutefois, avant la nuit; il était évident que la situation devenait désespérée, lorsque l'expédition Chaltin, prévenue par Tobbak, comme on l'a vu plus haut, apparut sur le champ de bataille.

Dans la nuit, la jonction s'opéra et MM. Tobbak et Chaltin se concertèrent pour la suite de leurs opérations. Mais les Arabes, prévenus de l'arrivée des renforts belges, ne dissimulaient pas leur inquiétude. Ceux qui, quelques heures auparavant, narguaient les Belges en se promenant devant les Arabes ou en traversant le Congo à la nage sous leurs balles, étaient maintenant pris de panique. MM. Chaltin et Tobbak divisèrent leurs troupes en deux colonnes : l'une qui devait opérer défensivement sur la rive droite, et l'autre qui était chargée de l'offensive sur les points occupés par les Arabes. La colonne d'attaque, commandée par Chaltin, se jeta dès l'aube dans le fleuve avec une véritable furie, gagna l'île où campaient les Arabes et, après une lutte de deux heures, emporta tous leurs camps et les rejeta décimés dans le Congo. Les Arabes perdirent des centaines d'hommes et laissèrent autant de prisonniers entre les mains de Chaltin. Celui-ci fit poursuivre les fuyards par une colonne de 100 hommes. Le lendemain 19, il poussa des reconnaissances aux environs, trouva les Arabes partout en fuite, tandis que ceux qui restaient encore se constituèrent prisonniers. On ne compta pas moins de 2,000 captifs dans la soirée du 19; ils déposèrent leurs fusils et leurs munitions aux pieds des officiers belges victorieux.

Pendant ces opérations, l'inspecteur d'État Fiévé et le capitaine Dhaenen se trouvaient à bord du steamer la *Princesse Clémentine*, approchant des Stanley-Falls. Ils étaient arrivés à la hauteur d'Issanghi, lorsqu'ils furent attaqués par des forces arabes qu'ils repoussèrent victorieusement. Un peu plus loin, en face de Yanwani, ils furent encore attaqués avec peu de résultat. Mais les Arabes se portèrent vers Romée

pour assaillir à nouveau le steamer, et cette fois le serrèrent de très près. Il s'en fallut de peu que le steamer et ses passagers ne tombassent aux mains de l'ennemi. Le commandant Chaltin, qui venait de battre les Arabes aux Falls, intervint et culbuta l'ennemi.

A la dernière heure, l'*Indépendance belge* nous apporte encore quelques détails complémentaires sur la victoire du commandant Chaltin et du capitaine Tobbak sur les Arabes aux Stanley-Falls. La déroute des Arabes a été plus complète qu'on ne l'avait dit. Outre la poudre et les fusils qu'ils ont laissés derrière eux, ils ont abandonné dans leur fuite précipitée leurs femmes, leurs enfants, quatre tonnes d'ivoire, une quantité énorme de tissus. De tous ces biens, Rachid n'a pu emporter qu'une petite cassette contenant quelques objets de valeur. Tous les villages arabes des environs ont été rasés. Cet ancien domaine arabe est, en somme, comme tel rayé de la carte, à la grande joie des indigènes, délivrés de l'oppression des marchands d'esclaves. Nombre de chefs indigènes, qui avaient obéi précédemment à l'ascendant des Arabes, sont venus depuis faire leur soumission. Il y a encore, croit-on, un peu plus loin quelques centres d'Arabes esclavagistes à réduire à merci. Ce sera probablement l'œuvre de l'expédition Ponthier qui, aux dernières nouvelles, se rapprochait des Falls. Le commandant Ponthier a été désigné pour remplacer, comme directeur des Stanley-Falls, le résident Tobback qui rentre en Europe. Cette seule substitution de titre indique la métamorphose produite par la défaite des Arabes. L'État du Congo n'avait jusqu'ici aux Stanley-Falls qu'un « résident » accrédité auprès du tout puissant vali arabe Tipo-Tipo, remplacé depuis par Rachid. Le résident devient maintenant « directeur », c'est dire à quel point l'élément arabe est éliminé. Ajoutons qu'au directeur Ponthier est adjoint aux Stanley-Falls, avec un titre que nous ignorons encore, le capitaine Théodore Piedbœuf. L'expédition Ponthier était à l'Équateur au commencement de juin ; on l'attendait aux Stanley-Falls vers la fin du même mois.

Le conseil-directeur de la Société anti-esclavagiste de Belgique vient d'être informé par la famille du capitaine Jacques que des nouvelles du **Tanganyika** lui sont arrivées viâ Nyangoué-Lusambo-Boma. Ces nouvelles, en date du 21 janvier, donnent la certitude que les communications avec le Tanganyika par le Congo sont rétablies. Le capitaine Jacques et ses adjoints jouissent d'une bonne santé. Profitant de l'arrivée du lieutenant Long et de l'accalmie qui règne actuellement, le capitaine se dispose à visiter et à parcourir en tous sens, jusqu'à ses

confins, le district du Tanganyika avant de le remettre à son successeur. D'autre part, M. Diderich a reçu une lettre du lieutenant Dechéne, commandant l'arrière-garde du capitaine Dhanis, datée du 12 avril, par laquelle il lui annonce que le capitaine Dhanis vient de recevoir du capitaine Jacques des détails complets sur sa situation et sa jonction avec le lieutenant Long. Après la prise de Nyangoué, le capitaine Dhanis se préparait à se rendre au Tanganyika pour y joindre les expéditions anti-esclavagistes qui auront de plus été renforcées avant cette date par l'envoi de l'expédition Descamps.

L'EXPÉDITION VANKERCKOVEN

D'après le *Times* et le *Mouvement géographique*.

Nous avons exposé, dans notre numéro de novembre de l'année dernière (voy. XIII^e année p. 341 -- 350) les détails publiés jusqu'alors sur cette expédition par le grand journal anglais de la Cité, et les journaux belges. Nos lecteurs se rappellent que le capitaine Vankerckoven a été tué, mais sa mort, sur laquelle d'ailleurs on n'a pas encore reçu de nouvelles précises, n'a pas empêché ses lieutenants de poursuivre la mission confiée à leur chef. Ils ont, d'après le *Times*, du 3 août, organisé les territoires où il avait déjà fait reconnaître l'autorité de l'État du Congo et noué des relations amicales avec les chefs de cette région, plus puissants que ceux de centre de l'État. Les forces militaires, dont disposent les officiers de l'expédition leur permettent de protéger les populations contre les incursions des traitants arabes. Ces incursions ont presque entièrement cessé depuis la défaite que le capitaine Ponthier a infligé aux Arabes près du Bomokandi.

Quant à l'organisation du territoire compris entre les 24° et 31° long. E. et entre l'Arououimi au sud et le pays des Niam-Niam au N. E., il a été divisé en trois zones, placées sous le commandement de trois officiers. Une quatrième zone, la plus orientale, s'étend jusqu'à Wadelai sur le Nil. Le capitaine Delanghe, qui a succédé à Vankerckhoven dans la direction de l'expédition, représente l'autorité de l'État du Congo dans cette dernière zone.

Aucun des journaux belges, n'a mis en doute les renseignements publiés par le *Times*. Il y a donc lieu de croire que la mission Vankerckhoven a réellement atteint Wadelai, comme l'y autorisait le traité conclu